

## Faculté de philosophie et lettres



### FLTR2202 Histoire des institutions: antiquité

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

**Enseignant(s):** Christophe Flament, Patrick Marchetti

**Langue d'enseignement :** français

**Niveau :** Second cycle

#### Objectifs (en termes de compétences)

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'analyser une institution, d'en dégager les différentes facettes, d'en identifier les acteurs, d'en déterminer les compétences et le fonctionnement, l'impact et l'évolution en les remplaçant dans leurs contextes économiques, sociaux, idéologiques politiques et culturels.

#### Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours de deux ans est articulé en deux parties, l'une plus générale, l'autre plus spécialisée. La répartition de la matière entre les deux années s'organise selon les périodes sur une base chronologique, ou juridique (droit public, droit privé), ou encore d'après les niveaux de compétence (institutions centrales, institutions régionales et locales), etc...

#### Résumé : Contenu et Méthodes

Examen approfondi et diachronique des institutions de la Rome antique, portant une attention particulière aux sources littéraires, épigraphiques, papyrologiques, archéologiques et juridiques qui permettent de les étudier. L'objectif est de comprendre le fonctionnement et les évolutions des institutions romaines, mais aussi comment nous pouvons les appréhender.

#### Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation: Examen individuel suivant modalités à déterminer par le titulaire.

Support: Notes manuscrites des étudiants, références bibliographiques, éventuellement portefeuille de lecture ou syllabus.

Encadrement: Par le titulaire.

#### Programmes proposant cette activité

**ELAT9CE** Certificat universitaire en langue, littérature et civilisation latines

#### Autres crédits de l'activité dans les programmes

<b>ARKE21</b>	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)	
<b>ARKE22</b>	Deuxième licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)	
<b>CLAS21</b>	Première licence en langues et littératures classiques	(3 crédits)	Obligatoire
<b>CLAS22</b>	Deuxième licence en langues et littératures classiques		
<b>HIST21</b>	Première licence en histoire	(3 crédits)	
<b>HIST22</b>	Deuxième licence en histoire	(3 crédits)	